

Accompagner la jeunesse marocaine à être actrice d'un développement humain et solidaire



REPÈRES - PROGRAMME

Programme Concerté Maroc (PCM)

- ▶ **2002** : lancement du programme. Solidarité Laïque en devient chef de file en 2006
- ▶ **Objectif principal** : accompagner la jeunesse marocaine à être actrice d'un développement humain et solidaire
- ▶ **Bénéficiaires directs** : les jeunes de 15 à 35 ans, en priorité les jeunes en situation d'exclusion sociale
- ▶ **Bénéficiaires indirects** : les organisations marocaines et françaises du programme
- ▶ **Coordination** : coordonné par Solidarité Laïque, le programme réunit 86 organisations marocaines et 21 organisations françaises dont 4 organisations membres de Solidarité Laïque (voir au verso), des collectivités territoriales et les pouvoirs publics des deux pays.
- ▶ **Financement** : programme concerté pluri-acteurs, co-financé par l'Agence Française de Développement, la Fondation de France et soutenu par le ministère des Affaires étrangères.

QUI CONTACTER ?

Responsable du programme : Marion Boinot
Tél : 01 45 35 35 13 - E-mail :
mboinot@solidarite-laique.asso.fr

LE CONTEXTE

Au Maroc, malgré un contexte favorable depuis une dizaine d'années, la jeunesse ne dispose pas de l'accompagnement nécessaire à son intégration socio-économique et citoyenne :

- 15 % des jeunes actifs est au chômage,
- le taux d'analphabétisme des 15-34 ans avoisine les 35 %,
- le niveau de participation des jeunes aux élections reste faible et leur engagement associatif est estimé entre 8 et 10 %.

Ce sont pourtant des défis majeurs à relever pour que les jeunes puissent contribuer activement au développement de leur pays...

LE PROGRAMME

La seconde phase du PCM (2006-2010) a touché près de 20 000 jeunes. 33 projets ont été réalisés autour de quatre thématiques : l'économie sociale et solidaire, la formation et l'insertion professionnelle, l'éducation-animation et l'accès aux droits et à la citoyenneté.

Pour la 3^{ème} phase du programme (jusqu'à fin 2013), deux chantiers majeurs ont été retenus autour de 3 axes (cf. ci-dessous) pour : la constitution d'un réseau associatif et la structuration d'espaces d'expression de jeunes au niveau provincial, régional et national. Une nouvelle stratégie d'animation territoriale et thématique a également été définie pour accompagner la décentralisation du Maroc.

LES AXES DE TRAVAIL DU PROGRAMME

- ▶ **Accompagner les jeunes marocains dans l'exercice de leur citoyenneté**
- ▶ **Renforcer la gouvernance pluri-acteurs territorial sur les questions de jeunesse**
- ▶ **Mettre en réseau les acteurs de la société civile afin qu'ils soient force de proposition et contribuent à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de la jeunesse**

FAIRE UN DON* POUR CE PROGRAMME

* Déductible des impôts

- ▶ **par courrier** : adressez votre chèque (à l'ordre de Solidarité Laïque) à Solidarité Laïque - 22, rue Corvisart - 75013 Paris
- ▶ **en ligne** (paiement sécurisé) : www.solidarite-laique.asso.fr

LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

► RENFORCER LES ORGANISATIONS TRAVAILLANT SUR LA THÉMATIQUE DE LA JEUNESSE

Constitué en décembre 2011, le Réseau Marocain Jeunesse et Concertation (REMAJEC) a pour mission de pérenniser la dynamique initiée depuis dix ans dans le cadre du programme : *faire de la jeunesse un levier essentiel du développement humain, solidaire et démocratique dans le cadre d'une approche concertée et pluri-acteurs.*

Réunissant 62 organisations, le REMAJEC est un espace de dialogue, d'échange et de réflexion. Il renforce et valorise l'implication active des jeunes dans le développement territorial local et dans le processus de changement démocratique. Il influe également les politiques publiques nationales sur les questions de jeunesse

Depuis sa création, le réseau a mis en place des campagnes de plaidoyer relatives aux dispositions de la nouvelle constitution marocaine (la création d'un conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative) et la nouvelle loi sur les associations. Il sera amené, d'ici à la fin du PCM en 2013, à se structurer pour pouvoir assurer sa pérennité et être ainsi le gage d'un partenariat de long terme pour Solidarité Laïque au Maroc.



► STRUCTURER LES CONSEILS DE JEUNES

Le programme soutient une trentaine de conseils de jeunes au niveau provincial, régional et national. Ces espaces d'expression rassemblent des jeunes membres du programme et sont ouverts à tous les jeunes marocains qui souhaitent s'y impliquer. Ils leur permettent de s'exprimer et de prendre part à la vie démocratique.

► ACCOMPAGNER DES INITIATIVES JEUNES SUR LE TERRAIN

Quatorze projets sont accompagnés par les équipes du programme, ils concernent l'appui à la concertation pluri-acteurs à l'échelon local.

Quatre pôles thématiques (voir encadré) constituent des espaces de mutualisation des compétences et d'innovation collectives autour des thématiques de travail du programme.

D'autres actions s'attachent à faire reconnaître auprès des pouvoirs publics des dispositifs expérimentés par les organisations de la société civile.

Elles touchent l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés, le volontariat comme action citoyenne pour la jeunesse, l'implication des étudiants dans des dynamiques associatives citoyennes et solidaires, le renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs comme levier d'emploi en milieu rural.

Quatre pôles thématiques : Economie sociale et solidaire ● Citoyenneté et accès aux droits ● Citoyenneté Education et animation ● Formation et insertion professionnelle

ACCROÎTRE LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA VIE PUBLIQUE

Pour encourager la jeunesse marocaine à s'impliquer davantage dans la vie publique et associative, le programme propose des formations et des tables-rondes sur la participation citoyenne (Pôle Citoyenneté et accès aux droits).



A Errachidia, par exemple, en juin 2012, une vingtaine de jeunes a suivi une formation pour apprendre à mieux communiquer avec les pouvoirs publics, animer un débat...

Au programme : les différentes stratégies de plaidoyer, des jeux de rôles pour connaître les techniques de négociations, l'élaboration de campagnes de sensibilisation...

LES ACTEURS DU PROGRAMME

Le programme réunit 86 organisations marocaines et 21 organisations françaises ainsi que les collectivités territoriales et les pouvoirs publics des deux pays



Solidarité Laïque
52 organisations membres dont 4 organisations impliquées : CEMEA, Francas, GREF, la Ligue de l'enseignement

Programme co-financé par :



soutenu par :



Ministère marocain de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social